



Entrevue de sécurité / fiabilité questionnaire préalable à l'entrevue

- Le questionnaire de sécurité / fiabilité préalable à l'entrevue et l'entrevue de sécurité / fiabilité font partie intégrante du processus de sécurité et de recrutement de la GRC. Tout comme l'enquête ultérieure sur le terrain, ils servent à aider à déterminer la fiabilité et l'admissibilité des personnes qui sont à la recherche d'un emploi comme membre, employé ou bénévole de la GRC ou en vertu d'un contrat attribué à la GRC ou administré par elle, et à mener l'enquête de sécurité à leur égard. Les vérifications visant l'attribution d'une cote de sécurité sont effectuées pour déterminer la loyauté de la personne et sa fiabilité en ce qui concerne la loyauté. Les vérifications de fiabilité sont effectuées pour déterminer la fiabilité de la personne. Ces vérifications sont effectuées conformément à la Politique sur la sécurité du gouvernement (PSG) qui est entrée en vigueur le 1er juillet 2009.
- Vous devez remplir le Questionnaire préalable à l'entrevue et le renvoyer à la Section des ressources humaines de la GRC. On communiquera bientôt avec vous pour vous convoquer à l'entrevue de sécurité / fiabilité.
- Veuillez bien lire et suivre les instructions ci-dessous.

Instructions à l'intention du postulant

- Le Questionnaire préalable à l'entrevue (formulaire 1020-1) est disponible dans les deux langues officielles. Vous pouvez remplir le Questionnaire préalable à l'entrevue dans la langue de votre choix.
- Votre décision de remplir le Questionnaire préalable à l'entrevue et de subir ensuite l'entrevue de sécurité / fiabilité doit être fondée sur votre désir de faire carrière à la GRC.
- Vous devez donner une réponse exacte, complète et franche aux questions du Questionnaire préalable à l'entrevue au meilleur de vos connaissances. Vous devez répondre aux questions du Questionnaire préalable à l'entrevue vous-même, c'est-à-dire sans l'aide de tiers (p. ex. membres de la famille ou amis), compte tenu de la nature délicate et personnelle des renseignements fournis. Vous pouvez vous retirer du processus en tout temps ou refuser de répondre à toute question du Questionnaire préalable à l'entrevue. L'état incomplet du Questionnaire préalable à l'entrevue peut toutefois entraîner votre exclusion du processus d'emploi.
- Vous n'êtes pas tenu de fournir dans le Questionnaire préalable à l'entrevue le moindre renseignement sur une déclaration de culpabilité, s'il y a eu réhabilitation, ou sur une affaire instruite en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants (L.R.C., 1985, ch. Y-1, maintenant abrogée)* ou de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (L.C., 2002, ch. 1)*.
- Vous n'êtes pas tenu de fournir des renseignements sur des tiers, c.-à-d. des personnes autres que vous, dans le Questionnaire préalable à l'entrevue.
- Vous n'êtes pas tenu de divulguer des renseignements sur un crime à l'égard duquel vous étiez la victime ou le plaignant.
- En cas de divergence considérable entre les renseignements fournis dans le Questionnaire préalable à l'entrevue et dans le contexte de l'entrevue de sécurité / fiabilité et ceux qui seront révélés lors de l'enquête de la GRC sur les antécédents, vous serez peut-être appelé à subir une seconde entrevue pour expliquer les renseignements défavorables.

Entrevue de sécurité / fiabilité questionnaire préalable à l'entrevue

PROTÉGÉ B
une fois rempli
FRP GRC PPU 065

- La tromperie, la malhonnêteté ou la dissimulation de renseignements dans les réponses aux questions du Questionnaire préalable à l'entrevue peuvent entraîner votre exclusion du processus d'emploi.
- Si vous postulez pour tout autre emploi à la GRC dans les cinq prochaines années, les renseignements fournis dans le Questionnaire préalable à l'entrevue peuvent être utilisés pour déterminer à nouveau votre fiabilité et votre admissibilité et pour mener l'enquête de sécurité, ce qui peut entraîner votre exclusion du processus d'emploi.
- Si vous travaillez déjà à la GRC, veuillez prendre note que les renseignements fournis dans le Questionnaire préalable à l'entrevue peuvent être utilisés pour déterminer à nouveau votre fiabilité et votre admissibilité et pour mener l'enquête de sécurité. Cela peut donner lieu à votre exclusion du processus d'emploi en question. Cela peut également donner lieu, le cas échéant, à l'examen pour motif valable et la révocation possible de votre cote de sécurité ou de fiabilité actuelle et au renvoi.

Avis concernant des infractions criminelles graves antérieures et un risque grave pour votre sécurité ou celle d'autrui

- Les renseignements fournis dans le questionnaire et lors de l'entrevue de sécurité / fiabilité sont recueillis et utilisés par la GRC à des fins de demande d'emploi et d'enquête de sécurité. Toutefois, si vous reconnaissez avoir commis une infraction criminelle grave non décelée ou que vous êtes réputé constituer un risque grave pour votre sécurité ou celle d'autrui, la GRC peut divulguer ces renseignements à des organismes qui sont légalement autorisés à recueillir de tels renseignements (p. ex. au service de police compétent ou à l'agence de protection de l'enfance) aux fins d'application de la loi ou de sécurité du public. Bien que de tels cas de divulgation soient rares et exceptionnels, nous vous déconseillons vivement de remplir le Questionnaire préalable à l'entrevue ou de participer à l'entrevue de sécurité / fiabilité si vous croyez que cet Avis s'applique à vous.

Voici des exemples d'infractions criminelles graves (la liste n'est pas exhaustive) :

- meurtre;
- agression sexuelle;
- pornographie juvénile : accès, possession, distribution ou production;
- tout crime à l'égard des enfants;
- incendie criminel entraînant la perte de vie ou des dommages considérables;
- séquestration;
- vol qualifié;
- crime commis avec un masque ou une arme.

Si vous n'êtes pas sûr si cet Avis s'applique à vous, veuillez consulter un avocat pour obtenir un avis juridique impartial.

- Si vous choisissez de poursuivre quand même le processus et que vous reconnaissez avoir commis une ou plusieurs infractions criminelles graves dans le Questionnaire préalable à l'entrevue ou dans le contexte de l'entrevue de sécurité / fiabilité, veuillez prendre note que les renseignements peuvent être divulgués à des organismes qui sont légalement autorisés à recueillir de tels renseignements (p. ex. au service de police compétent ou à l'agence de protection de l'enfance).
- Si, compte tenu des renseignements fournis dans le Questionnaire préalable à l'entrevue ou dans le contexte de l'entrevue de sécurité / fiabilité, vous êtes réputé constituer un risque grave pour votre sécurité ou celle d'autrui, veuillez prendre note que les renseignements peuvent être divulgués à des organismes qui sont légalement autorisés à recueillir de tels renseignements (p. ex. au service de police compétent ou à l'agence de protection de l'enfance).
- Veuillez également prendre note que de telles divulgations pourraient mener à la saisie de rapports d'incident dans des bases de données policières, qui pourrait avoir des répercussions sur des possibilités d'emploi ou de bénévolat futures, ou sur d'autres activités qui exigent une enquête de sécurité (p. ex. un emploi dans une école, dans une banque, etc.).
- De telles divulgations pourraient également mener à une enquête, à une arrestation, à des accusations, à une poursuite au criminel, à une déclaration de culpabilité et, en fin de compte, à l'imposition d'une peine.

Avis concernant la collecte et l'utilisation des renseignements personnels par la GRC

- La GRC recueille volontairement les renseignements personnels fournis dans le Questionnaire préalable à l'entrevue et dans le contexte de l'entrevue de sécurité / fiabilité afin d'aider à déterminer votre fiabilité et votre admissibilité et à mener l'enquête de sécurité. Les renseignements demandés sont essentiels pour déterminer ces questions et l'omission de les fournir peut entraîner votre exclusion du processus d'emploi ou l'interruption de celui-ci.
- Les renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* (L.R.C., 1985, ch. R-10) et de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (L.R.C., 1985, ch. F-11). Ils sont protégés et gérés en conformité avec les dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (L.R.C., 1985, ch. P-21) et du *Règlement sur la protection des renseignements personnels* (DORS/83-508).
- Les renseignements recueillis sont versés dans le fichier de renseignements personnels GRC PPU 065 de la GRC et peuvent être assujettis aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* en matière de communication. En vertu de cette loi, vous avez le droit à la protection, à la consultation et à la correction des renseignements personnels qui vous concernent. De plus amples renseignements concernant la collecte et l'utilisation des renseignements personnels se trouvent à l'adresse www.infosource.gc.ca .



Entrevue de sécurité / fiabilité questionnaire préalable à l'entrevue

À l'usage exclusif du bureau	
SIGRH	Numéro de dossier

Déclaration, reconnaissance et consentement

Nom du postulant	Numéro de téléphone
------------------	---------------------

Adresse postale

Dans quelle langue officielle préférez-vous faire votre entrevue?

Français

Anglais

	Initiales du postulant
Je, soussigné, ai lu et comprends les renseignements et les avis susmentionnés.	
Je remplis le présent Questionnaire préalable à l'entrevue volontairement, car je désire travailler comme bénévole, membre ou employé de la GRC ou en vertu d'un contrat attribué à la GRC ou administré par elle.	
Je déclare que les renseignements fournis dans le présent Questionnaire préalable à l'entrevue sont à jour, exacts, complets et honnêtes, au meilleur de mes connaissances.	
Je reconnais que si je ne suis pas tout à fait honnête et franc dans le présent Questionnaire préalable à l'entrevue, la GRC risque de ne pas donner suite à ma demande d'emploi.	
Je comprends que je n'ai pas à fournir dans le présent Questionnaire préalable à l'entrevue le moindre renseignement sur une déclaration de culpabilité, s'il y a eu réhabilitation, ou sur une affaire instruite en vertu de la <i>Loi sur les jeunes contrevenants</i> ou de la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i> .	
Je comprends que les renseignements fournis dans le présent Questionnaire préalable à l'entrevue peuvent avoir des répercussions sur mes possibilités d'emploi à la GRC au cours des cinq prochaines années ou sur ma cote de sécurité et mon emploi actuels à la GRC, le cas échéant.	
Je comprends que si je reconnais avoir commis une ou plusieurs infractions criminelles graves dans le présent Questionnaire préalable à l'entrevue, on pourrait prendre des mesures qui pourraient aboutir à l'imposition d'une peine.	
Je comprends que si, compte tenu des réponses données dans le Questionnaire préalable à l'emploi, je suis réputé constituer un risque grave pour ma sécurité ou celle d'autrui, on pourrait prendre des mesures qui pourraient aboutir à l'imposition d'une peine.	
Je comprends qu'en cas de divergence considérable entre les renseignements fournis dans le présent Questionnaire préalable à l'entrevue et dans le contexte de l'entrevue de sécurité / fiabilité et ceux qui seront révélés lors de l'enquête de la GRC sur les antécédents, j'aurai peut-être à subir une seconde entrevue pour expliquer les renseignements défavorables aux fins de vérification et de confirmation.	
Je déclare que je ne communiquerai à personne le contenu et la structure du Questionnaire préalable à l'entrevue et de l'entrevue de sécurité / fiabilité.	
Je consens à ce que mes renseignements personnels soient recueillis, utilisés et communiqués aux fins susmentionnées.	
Je consens à ce que mes renseignements personnels soient utilisés aux fins d'enquête de sécurité conformément à la Politique sur la <i>sécurité du gouvernement</i> du Conseil du Trésor.	
<p style="text-align: center;">_____</p> <p style="text-align: center;">Signature du postulant</p>	
<p style="text-align: center;">_____</p> <p style="text-align: center;">Date</p>	

**Entrevue de sécurité / fiabilité
questionnaire préalable à l'entrevue**

**PROTÉGÉ B une fois rempli
FRP GRC PPU 065**

À l'usage exclusif du bureau	
SIGRH	Numéro de dossier

Nom du postulant

Numéro de téléphone

6. Évaluation financière

Vos rapports avec l'argent peuvent nuire à l'obtention d'une cote de fiabilité, d'une cote de sécurité ou d'une cote d'accès aux installations. Veuillez répondre aux questions suivantes et être prêt à expliquer vos réponses au chargé d'entrevues.

A - Votre situation financière vous cause-t-elle du stress? Si oui, quel niveau de stress ressentez-vous : faible, moyen ou élevé et pourquoi?

B - Quel est le pourcentage de vos dettes par rapport à votre revenu?

C - Comment cette situation a évolué au cours des cinq dernières années, le cas échéant?

D - À votre avis, comment votre situation financière évoluera au cours des cinq prochaines années?

E - Si vous n'êtes pas satisfait de vos finances, que faites-vous pour améliorer votre situation?

**Entrevue de sécurité / fiabilité
questionnaire préalable à l'entrevue**

À l'usage exclusif du bureau	
SIGRH	Numéro de dossier

Nom du postulant	Numéro de téléphone
------------------	---------------------

7. Savez-vous si des membres de votre famille immédiate, des amis proches ou des connaissances ont déjà été impliqués dans des activités criminelles, c'est-à-dire soupçonnés, accusés ou reconnus coupables d'une infraction criminelle (agression, violence familiale, vol qualifié, fraude, vol à l'étalage, infraction en matière de drogue, intrusion informatique, alcool au volant, chasse sans permis)?

Non Oui, veuillez remplir cette section

i)	Nom de la personne	Date de naissance (aaaa-mm-jj)
	Adresse domiciliaire	Rôle/activité
ii)	Nom de la personne	Date de naissance (aaaa-mm-jj)
	Adresse domiciliaire	Rôle/activité
iii)	Nom de la personne	Date de naissance (aaaa-mm-jj)
	Adresse domiciliaire	Rôle/activité
iv)	Nom de la personne	Date de naissance (aaaa-mm-jj)
	Adresse domiciliaire	Rôle/activité
v)	Nom de la personne	Date de naissance (aaaa-mm-jj)
	Adresse domiciliaire	Rôle/activité

**Commentaires/notes de l'analyste, du chargé d'entrevues ou du gestionnaire des risques
(À l'usage exclusif du bureau)**

